

# Chapitre 4 : Approche spatiale de l'exclusion

Jacques Teller (\*), Bernadette Vauchel (\*\*)

(\*) Laboratoire d'Etudes Méthodologiques Architecturales (LEMA), directeur : Albert Dupagne

(\*\*) Service d'Etudes en Géographie Economique Fondamentale et Appliquée (SEGEFA), directeur : Bernadette Mérenne-Schoumaker

## 1. De l'identification des territoires “ objectifs ” de l'exclusion...

Un des préliminaires de cette recherche interdisciplinaire consistait à déterminer les quartiers où devaient s'installer les « observatoires de quartiers », espaces où les chercheurs de l'équipe allaient être amenés à observer les phénomènes d'exclusion et d'insécurité. Trois démarches menées en parallèle et qui se sont mutuellement enrichies ont guidé nos travaux :

- une recherche bibliographique en géographie sociale tant sur les aspects théoriques que sur les études de cas dans la problématique de la spatialisation des phénomènes;
- une évaluation des sources statistiques disponibles en Belgique pouvant aider à la localisation de l'objet d'analyse;
- une approche plus empirique sur le territoire des trois villes sélectionnées (Charleroi, Huy et Liège), d'une part, par des rencontres de témoins privilégiés, et d'autre part, par des observations de terrain tant au niveau de l'ensemble des territoires urbains que des quartiers d'analyse.

La richesse des échanges initiés grâce à l'interdisciplinarité de l'équipe ont orienté nos travaux vers une analyse critique des modèles de ségrégation spatiale résidentielle généralement appliqués dans les études de spatialisation des phénomènes d'exclusion sociale. Ceci nous a amené à reconsidérer le rôle de l'espace, et à le concevoir, non pas comme un simple support des phénomènes, mais comme un facteur pouvant intervenir dans les processus d'exclusion et d'insécurité.

Les méthodes de ségrégation spatiale, issues principalement des travaux de l'école de sociologie de Chicago, ont pour objectif majeur d'identifier, au sein d'un territoire délimité d'une ville ou d'une agglomération urbaine, des aires de résidences différenciées selon des critères socio-économiques des habitants et selon des caractéristiques d'habitat. La plupart des auteurs ont considéré que ces méthodes pouvaient être appliquées à la localisation d'espaces identifiés comme des territoires d'exclusion. Ces analyses typologiques ont même conduit à l'instauration de politique de lutte contre l'exclusion sociale, notamment par le biais des principes de la discrimination positive (ZIP en Région wallonne, Fonds d'Impulsion sociale en Région flamande)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> ZIP : Zones d'Initiatives Privilégiées sont des espaces prioritaires qui bénéficient d'aides majorées afin d'y mener des politiques de rénovation et de revitalisation urbaine en vue de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté. Fonds d'Impulsion Sociale a pour mission de soutenir les communes pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers défavorisés et aider à lutter contre l'exclusion sociale et à promouvoir le bien-être. Ces deux politiques

Nous voudrions ici mettre en évidence les limites de ces méthodes pour étudier les relations entre l'exclusion sociale et l'espace.

### **1.1. L'exclusion sociale ne se résume pas à une situation de pauvreté**

En géographie sociale, les travaux qui traitent de l'exclusion sociale ne s'éloignent guère des études menées sur la pauvreté ou sur les inégalités sociales; ils en ont même repris les principes méthodologiques, à savoir les modèles de ségrégation socio-spatiales résidentielles.

C'est ainsi que la plupart des recherches sur l'exclusion sociale se limitent généralement à l'identification de groupes d'individus sur la base d'un certain nombre de critères en vue de les localiser dans l'espace. Les critères d'identification correspondent essentiellement à des indicateurs socio-économiques exprimant davantage une situation de pauvreté que la complexité de l'exclusion sociale (revenu moyen, statut socio - professionnel, qualité de l'habitat, mode de chauffage,...). Si la dimension économique apparaît, pour beaucoup, comme le facteur majeur, précurseur à un processus d'exclusion, il ne peut à lui seul identifier des groupes. On peut d'ailleurs se demander si cette confusion ne dépend pas partiellement des méthodes d'investigation et des sources exploitées, dont les recensements fournissent une base d'information appréciable. Mais avant de s'installer dans le « confort » de l'application systématique de ces méthodes d'analyses, il apparaît tout aussi important d'évaluer la pertinence de leur utilisation et leurs conséquences.

Le fait d'identifier des groupes sur base d'un certain nombre de critères notamment socio-économiques, n'est pas sans danger. Ceci peut en effet favoriser une certaine généralisation des processus d'exclusion, et par là un profil prédéfini de populations susceptibles d'être exclues. A titre d'exemple, même si les problèmes raciaux n'atteignent pas l'ampleur observée aux Etats-Unis, une relation fréquente est établie entre la pauvreté ou la marginalité économique et l'ethnicité<sup>2</sup>: l'étranger devient de plus en plus la cible, le bouc émissaire responsable de ces situations.

D'autant que ces méthodes présupposent l'homogénéité des catégories sociales prédéfinies pour chaque variable, de même que l'homogénéité à l'intérieur de chaque unité spatiale. Etablir une typologie des quartiers sur base de catégories sociales ou démographiques postule que chaque classe, les ouvriers par exemple, regroupe une population homogène; or on sait combien cette catégorie peut exprimer des diversités économiques, culturelles ou sociales. Les mutations observées dans l'évolution de la cellule familiale et des groupes sociaux ainsi que la vulnérabilité croissante dans tous les groupes socio-économiques liés à la mondialisation de l'économie ne permettent plus de limiter l'analyse à des groupes sociaux traditionnellement définis sur la base de leur position par rapport au travail. L'intégration, dans un contexte où le travail n'est plus disponible pour une partie importante de la population, serait de plus en plus dépendante de la relation à l'autre.<sup>3</sup>

---

régionales s'appuient sur le principe de discrimination positive dans des espaces sélectionnés sur base de critères socio-démographiques et de qualité d'habitat.

<sup>2</sup> MISTIAEN P., MEERT H. et KESTELOOT Ch., (1995), "Polarisation socio-spatiale et stratégies de survie dans deux quartiers bruxellois", *Espaces, Populations, Sociétés*, pp. 277-290.

<sup>3</sup> RACINE J.B., *La ville entre Dieu et les Hommes*, Anthropos, Paris, 1993, 314 p.

Mais depuis les années quatre-vingt, la complexification croissante des situations de pauvreté a progressivement suscité la prise en considération de critères sociaux, familiaux et de mode de vie en plus des critères socio-économiques traditionnels.<sup>4</sup> Confrontés aux limites des indicateurs statistiques monétaires, et de leurs objectifs essentiellement opérationnels, de nombreux auteurs mettent aujourd'hui l'accent sur l'utilité des approches plus individuelles portant sur le sentiment des familles ou des ménages par rapport à leur bien-être, des analyses de trajectoires de vie des individus afin d'isoler les événements susceptibles d'accroître leur vulnérabilité. Les classifications montrent leur limites dans l'appréhension d'un processus de plus en plus complexe.

## **1.2. Les terres d'exclusion ne correspondent pas toujours aux îlots de pauvreté des populations qui les habitent**

Après avoir sélectionné des facteurs d'identification des groupes, on évalue leur répartition dans l'espace. L'unité spatiale de base appliquée dans les typologies des quartiers à laquelle se réfèrent les données sont le secteur statistique, ou quartier INS. Celui-ci a été établi pour le recensement de la population et des logements du 31 décembre 1970. Il a ensuite été affiné à l'occasion du recensement du 1er mars 1981. Ce découpage a été réalisé sur base de documents cartographiques et de photos aériennes en s'appuyant principalement sur la répartition et la densité de l'habitat. Il s'agit donc essentiellement d'une délimitation statique, liée à la structure morphologique du bâti qui ne tient pas compte des restructurations profondes que certains espaces ont subi depuis une vingtaine d'années. Le découpage, si fin soit-il, engendre une schématisation dans le sens où chaque variable est globalisée pour l'unité spatiale; or, une même valeur peut cacher des réalités bien différentes.

En outre, il n'est pas certain que le quartier INS soit l'unité spatiale adéquate pour analyser les relations entre l'exclusion sociale et l'espace. On constate, par exemple, que le quartier INS de « Huy-Centre rive gauche », défini comme une unité morphologique couvre en fait une réalité spatiale assez complexe : on y retrouve une partie du noyau ancien de la ville, une rue commerçante constituant le prolongement du centre commercial de la ville en rive gauche, un centre commercial « Batta » surmonté de tours résidentielles occupées par une population aisée qui recherche la proximité du centre ville, des rues d'habitat ouvrier, deux immeubles de logements sociaux habités essentiellement par des personnes âgées, une école... Ces unités spatiales de référence pour les statistiques ont avant tout un intérêt opérationnel: elles permettent de confronter de nombreuses données et d'étudier l'évolution des phénomènes. Mais limiter l'analyse d'un phénomène à fortiori social, à l'intérieur d'un espace prédéfini sur base de caractéristiques morphologiques, c'est courir le risque de n'appréhender qu'une partie restreinte du phénomène. La comparaison des espaces vécus et perçus par les habitants s'écartent parfois nettement de ces découpages administratifs et techniques.

Par ailleurs, l'organisation spatiale des fonctions et les pratiques de l'espace s'appuient tout autant, et sans doute de plus en plus, sur une structure en réseau que sur une structure aréolaire. Le développement d'un axe de pauvreté le long de l'axe principal qui traverse l'entité de « Batta-Statte » paraît indissociable d'une dynamique spatiale caractéristique des anciens faubourgs.

---

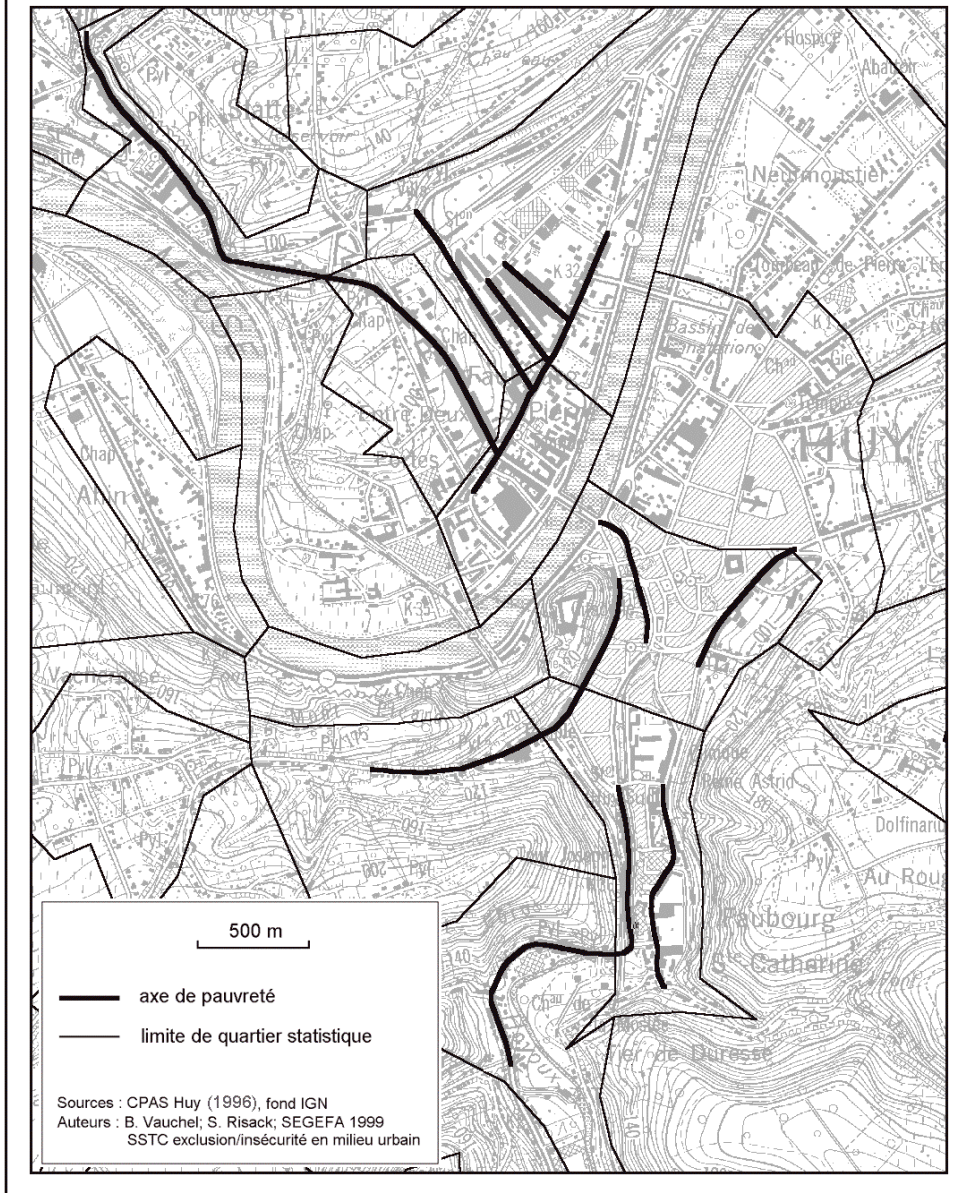
<sup>4</sup> INSEE, (1997), « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », *Economie et Statistique*, revue mensuelle 8/9/10, N° 308-309-310, Paris, 272 p.

Jusqu'aux années 60, cet espace linéaire jouissait d'un statut tout à fait privilégié lié à un « effet de porte » qui persistait malgré la suppression des remparts de la ville. Il s'agit là de ce que Vieillard-Baron appelle une prédisposition à la ségrégation spatiale, à savoir une inscription urbaine marginale profondément ancrée dans la mémoire des lieux.

« Les marges des anciennes paroisses ont une longue histoire associée aux péages, aux enceintes, aux portes, aux barrières, aux ponts, aux fourches patibulaires et aux chemins de justice, dont le souvenir se transmet de manière fragmentaire et transparait encore dans la toponymie locale. » (Vieillard-Baron – De la marginalité spatiale à la crise sociale ?)

Ainsi, la rue de Statte s'est développée à l'extérieur de l'enceinte de la ville. Adossé à une colline très escarpée et bordé par une voie de chemin de fer, cet espace constituait un point de passage obligé pour se rendre du centre de Huy à la Hesbaye. Cette localisation privilégiée fera longtemps la prospérité du faubourg, qui se présentait jusqu'il y a peu comme une entité urbaine quasi autonome (commerce, écoles, station de chemin de fer etc.). Le développement du trafic automobile après guerre a complètement déstabilisé cette économie locale. Et ceci pour deux raisons. La mobilité urbaine a autorisé des trajets plus longs et le commerce s'est peu à peu déporté vers une zone plus favorable dans la plaine alluviale de Wanze. En outre la persistance d'une forte circulation de transit dans la rue principale induit des nuisances sonores qui ont gravement compromis la qualité de cet espace. La rue a perdu son statut de support d'urbanité. Une configuration marginale qui était jusque-là perçue comme avantageuse s'est subitement transformée en contrainte. De nos contacts avec les services sociaux de la ville de Huy (CPAS), nous retenons que ces axes peuvent être plus significatifs d'une certaine dynamique urbaine (cf. encadré page suivante). Le CPAS a, en effet, défini comme axes de la pauvreté la rue de Statte où les « propriétaires – spéculateurs » ont subdivisé les bâtiments en plusieurs chambres sous-équipées qu'ils louent à des personnes précarisées.

## Axes de la pauvreté à Huy



Limiter l'analyse des relations entre l'espace et l'exclusion par la ségrégation spatiale, c'est adopter le postulat de la superposition entre exclusion sociale et exclusion spatiale. Or, celle-ci

n'est qu'une composante, comme le confirme notamment Roncayolo<sup>5</sup> qui écrit « ...de même la division sociale ne peut être mesurée, comme on le fait d'ordinaire, à la seule répartition de l'habitat. Il faudrait compter avec la fréquentation des lieux, de la rencontre... ». L'auteur soulève deux interrogations par rapport à ces schémas. D'une part, les modes de vie et d'habitats peuvent-ils encore être déterminés par les revenus ou la profession ? D'autre part, « le schéma spatial qui en dérive rend-il compte uniquement de solidarités ou d'identités entre égaux ou exprime-t-il, éventuellement des solidarités verticales, familiales, ethniques ou de dépendance économique ? Passer de la division fonctionnelle et sociale au concept de ségrégation ne va pas sans difficultés... Plus difficile est de concevoir les rapports entre ségrégation de l'habitat et ségrégation sociale ».

Il n'est pas certain que la proximité spatiale de groupes différents favorise leurs relations à l'image utopique du quartier - village où se passaient l'essentiel des relations sociales. La proximité spatiale, la mixité des quartiers n'engendrent pas automatiquement l'intégration sociale. Ainsi, dans un article qui fait toujours référence, Chamboredon et Lemaire (1970)<sup>6</sup> ont bien montré, au travers de leur étude du peuplement des grands ensembles français des années 60, à quel point la proximité spatiale pouvait coexister avec la distance sociale sans qu'elle induise une sorte « d'intégration automatique » des différentes catégories socio-professionnelles en présence. Ces auteurs constataient alors combien, dans une telle situation de proximité forcée, « les catégories les moins favorisées peuvent se trouver dans une situation encore plus précaire, où le rapprochement et la confrontation avec des groupes plus favorisés nourrissent le sentiment de relégation et l'impression de ne pas être à la hauteur du logement nouveau. » Pour en conclure que les différences entre les groupes différents qui coexistent dans le grand ensemble se trouvent en fait renforcées par la proximité spatiale !

La dispersion des fonctions et leur transfert en périphérie engendrent une mobilité croissante des individus qui ne peut être négligée dans le cadre d'une recherche sur les liens entre exclusion sociale et exclusion spatiale. Le quartier ne serait plus l'espace clos à l'intérieur duquel les relations sociales sont circonscrites; il n'est plus le garant de l'intégration sociale, du moins pour une majorité de la population. Si certains auteurs ont montré une distinction dans la pratique de l'espace urbain en fonction des catégories sociales<sup>7</sup>, la dispersion des fonctions, leur accessibilité facilitée grâce au développement des modes de transport réduit quelque peu cette relation comme le montrent les fréquentations des centres-villes par des populations marginalisées. Il apparaît que, dans les pratiques urbaines actuelles, la relation entre distance spatiale et distance sociale est de moins en moins évidente, surtout dans nos villes wallonnes de dimension assez réduite et qui n'ont pas été organisées sur la base d'un schéma ségrégué.

On verra plus loin que les observations menées et les entretiens réalisés auprès de certains jeunes du quartier de « Batta Statte » montrent que ceux-ci fréquentent peu le quartier; ils occupent une partie essentielle de leur temps en dehors de celui-ci c'est-à-dire généralement au centre-ville.

---

<sup>5</sup> RONCAYOLO M., *La ville et ses territoires*, Folio-essais, Gallimard, Paris, 1990, 106 p.

<sup>6</sup> CHAMBOREDON J.C., LEMAIRE M., (1970), "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement", *Revue Française de sociologie*, vol. XI, pp.3-33.

<sup>7</sup> PINCON-CHARLOT M., PRETECEILLE E., RENDU P., *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*, Anthropos, Paris, 1986.

### **1.3. Les modèles de ségrégation socio-spatiale s'appliquent mal à nos villes belges.**

Les schémas spatiaux issus des analyses découlant des travaux de l'école de Chicago et de l'écologie urbaine s'appliquent moins à nos villes de l'Europe Occidentale. En Belgique et, plus particulièrement en Wallonie, cette ségrégation n'existe pas de manière aussi significative, bien qu'il existe un certain nombre de processus au sein des grandes villes qui laissent penser que cette dualisation entre centre et périphérie des villes aura tendance à s'accroître dans les prochaines années s'il n'y a pas une intervention efficace et autoritaire des pouvoirs publics. La poursuite du processus de périurbanisation ne peut, en effet, qu'accroître l'opposition entre, d'une part, un centre urbain, où s'accroissent les friches industrielles et résidentielles, et qui n'accueille plus que les habitants qui n'ont pas les moyens financiers de le quitter, et, d'autre part, la périphérie, qui accueille fonctions, services et population insérée dans le circuit économique.

### **1.4. La territorialisation des politiques de lutte contre l'exclusion sociale qu'engendre cette ségrégation spatiale ne peut résoudre l'ampleur des processus d'exclusion sociale.**

La « nouvelle question » sociale ne peut se réduire à la seule problématique des quartiers en crise. Si certains quartiers peuvent, en effet, exacerber l'ampleur du phénomène, pour lesquels il est urgent d'intervenir, il serait utopique de croire qu'une action limitée à ces espaces peut s'avérer suffisante pour régler un phénomène qui dépasse de loin l'échelle de ces quartiers et même de la ville. Cette territorialisation des politiques masquerait le transfert des compétences de l'Etat fédéral vers les pouvoirs locaux mais également une partie des moyens financiers à déployer; elle installe le pouvoir politique dans une position relativement confortable dans la mesure où l'identification de zones et donc la visibilité de leur intervention démontrent au citoyen qu'il connaît la situation et qu'il agit !

Les politiques de lutte contre l'exclusion sociale circonscrites à un quartier s'appuient sur des logiques territoriales, transversales, partenariales et participatives. Territoriales, dans la mesure où l'action est circonscrite à l'intérieur d'un espace déterminé; transversales car elles tentent d'intégrer les diverses composantes de la vie du quartier; partenariales car elles essaient de mettre autour de la table les acteurs publics et privés, et, enfin, participatives dans la mesure où on associe les habitants à la dynamique. Ce développement local ou endogène s'inscrit clairement comme une réponse face au contexte de la mondialisation de l'économie et à ses conséquences pour une partie de plus en plus importante de la population. « Le local devient le cadre stratégique des actions en réaction aux intentions planificatrices globalisantes et englobantes inscrites dans la lecture linéairement économique et social de nos sociétés. L'action publique territoriale nationale s'est avérée inopérante dans un contexte internationalisé. »<sup>8</sup>

Cependant, les nombreux dispositifs mis en place dans ces quartiers apparaissent comme des actions dont l'efficacité reste limitée à quelques individus et davantage orientées vers les conséquences du phénomène plutôt que les causes à l'origine des processus. De nombreuses asbl qu'elles soient d'initiative publique ou privée, oeuvrant sur le terrain, ont mis en place de multiples formes d'aides de réinsertion sociale ou professionnelle. Leurs actions portent plus sur les situations vécues, donc sur les conséquences plutôt que sur les causes des phénomènes qui ont

---

<sup>8</sup> GENESTIER Ph., (1998), "Le vocable ville: métonymie, antiphrase, euphémisme", *L'Urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, l'Harmattan, Habitat et Sociétés, Paris, pp.289-306.

conduit ces personnes à l'exclusion. De même, les projets de réhabilitation du bâti s'attachent plus à la rénovation des bâtiments plutôt qu'aux facteurs responsables de la dégradation du cadre de vie et du parc immobilier de ces quartiers.

Si la situation actuelle des quartiers stigmatisés, la dégradation de leur environnement et du cadre bâti, la concentration de population précarisée peut être améliorée par les politiques urbaines de requalification, on peut s'interroger sur l'éradication du problème au sein de l'ensemble du territoire urbain, à l'instar du processus de gentrification observé dans les quartiers où ont été menées des opérations de rénovation urbaine. La seule reconnaissance du quartier comme zone privilégiée d'intervention, le lancement de projet concrétisé par les premiers travaux suffisent à favoriser la spéculation immobilière ce qui risque de provoquer un déplacement des habitants vers d'autres quartiers moins convoités, c'est-à-dire de déplacer le problème et non le résoudre du moins dans un délai relativement court. L'action doit porter sur l'ensemble du territoire urbain ou, du moins, s'inscrire dans une stratégie globale. Il apparaît utopique, dans un contexte de mondialisation de limiter l'intervention au développement endogène du quartier au risque de l'exclure davantage du développement économique global et de l'isoler de la dynamique urbaine dans laquelle il n'est plus que confiné spatialement.

Un constat de nos observations est que la dynamique du pouvoir local influence considérablement tant la mesure des phénomènes que l'efficacité de leurs interventions. La sensibilité du pouvoir politique de la ville de Huy aux problèmes sociaux explique la présence en son territoire de nombreuses associations ou organisations, qui oeuvrent dans le domaine social depuis de nombreuses années; ce qui justifierait, par ailleurs, la primauté de la ville de Huy en tant que nombre de minimexés par habitants.

### **1.5. Ségréger des territoires, c'est déjà les exclure !**

L'objet de la ségrégation spatiale consiste à identifier des espaces différenciés par leurs habitats et par les caractéristiques socio-économiques de leurs habitants. Elle traduit donc un état, une situation. Or le terme ségrégation exprime « une action de mise à l'écart » du groupe ou de l'espace ainsi défini. Utiliser ce terme pour aborder l'exclusion sociale apparaît donc délicat et abusif, puisqu'il implique déjà une action d'exclusion. On connaît les nombreux exemples exposés par les médias, de la difficulté pour les jeunes issus des banlieues, à obtenir un emploi dès qu'ils précisent leur domicile.

La notion de ségrégation induit directement une connotation négative, que l'on associe facilement aux ghettos noirs américains et aux quartiers d'émeutes stigmatisés par les médias, habités par les marginaux, les délinquants. La relation de ces espaces, composés d'une majorité de pauvres ou de marginaux et en marge du fonctionnement urbain, social et économique de la ville, avec le terme parfois utilisé de territoire de l'exclusion ou des exclus est aisé. « Sans crier gare, on mélange les termes "banlieues", "villes" et "quartiers" et on les agrmente à la mode récente de l'exclusion, sans en mesurer toutes les conséquences. Ainsi le mot "banlieue" renvoie non pas à une entité spatiale précise, mais à une notion vague susceptible de s'appliquer à tout secteur enclavé et à tout groupement de population qui s'écarterait de la norme. »<sup>9</sup> Cette représentation négative et répulsive du territoire identifié comme quartier défavorisé en accentue son exclusion du territoire urbain.

---

<sup>9</sup> VIEILLARD-BARON H., (1994), "Des banlieues aux ethnies. Géographie à voir, histoire à suivre...", *Les Annales de la recherche urbaine*, n°64, pp. 96-102.



## 2. ... aux stratégies spatiales des individus

Les modèles théoriques développés en géographie sociale et axés sur la ségrégation résidentielle nous semblent inadaptés, voire contreproductifs, dans le cadre de la lutte contre l'exclusion sociale. Au mieux, ils fournissent un critère de décision politique qui permet de justifier une concentration des efforts financiers dans des territoires bien délimités, mais sans réelle prise en considération de la complexité des situations rencontrées — et cela tant au niveau spatial qu'individuel. Au pire, ils renforcent la stigmatisation de certaines zones au travers de l'étiquetage « quartier à problème » ... qui peut rapidement devenir un vecteur d'exclusion pour tous ceux qui ont à le subir.

Suite à cette analyse critique, nous avons cherché à formuler un cadre théorique susceptible de mieux cerner les modes de spatialisation des phénomènes d'exclusion et d'insécurité. Ceci nous a amené à nous concentrer sur l'espace subjectif des individus, afin de mieux appréhender une tendance lourde des mutations urbaines contemporaines, à savoir le développement inédit de la mobilité spatiale individuelle avec, en contrepartie, une redéfinition des relations de « voisinage » et de « proximité ». Ceci nous amène à considérer l'espace non pas comme un simple support des phénomènes mais comme un facteur potentiellement actif, pouvant intervenir dans les processus d'exclusion et d'insécurité. Il ne s'agit pas de suggérer ici que l'espace ait une existence autonome dont l'organisation serait à elle seule susceptible de générer des conflits sociaux ou individuels comme l'exclusion ou l'insécurité. En considérant l'espace urbain comme actif, nous ne voulons pas nier son statut de produit social ni le concevoir comme un pur déterminant. Nous le considérons plutôt comme un catalyseur, susceptible d'infléchir les tendances et les processus sociaux.

### 2.1. Les cartes mentales comme expression de l'espace subjectif des individus

La définition de limites, de quartiers, de points de conflits, repose sans doute sur des caractéristiques inhérentes au milieu physique, mais elle fait également l'objet de mécanismes de sélection et de focalisation. « C'est à l'homme seul qu'il est donné, face à la nature, de lier et de délier, selon ce mode spécial que l'un suppose toujours l'autre. En extrayant deux objets naturels de leur site tranquille pour les dire « séparés », nous les référons déjà l'un à l'autre dans notre conscience, nous les détachons ensemble de ce qui s'intercalait entre eux. Et inversement, nous sentons raccordé ce que nous avons, d'une quelconque manière, commencé par isoler respectivement ; il faut d'abord que les choses soient les unes hors des autres pour être ensuite les unes avec les autres »<sup>10</sup>.

Ces mécanismes abstraits de sélection, décomposition, agrégation d'espaces urbains peuvent eux-mêmes être liés à des facteurs culturels, socio-économiques, personnels etc. Il s'agit donc d'élargir la définition même de la spatialisation afin d'y intégrer une part de subjectivité. Ceci devrait nous permettre d'aborder la spatialisation à travers deux aspects complémentaires : l'ancrage et la mobilité. L'ancrage est défini ici comme l'espace de référence affectif des individus ou des groupes. Il ne correspond plus nécessairement à leur lieu de domicile « objectif », qu'il s'agisse d'une maison ou d'un quartier.

---

<sup>10</sup> SIMMEL G., "Pont et Porte", in *La Tragédie de la Culture*, Rivage poche / Petite bibliothèque, Paris, 1988.

Pour clarifier notre propos, remarquons simplement que le centre-ville constitue pour beaucoup de citadins un lieu d'ancrage à part entière, quel que soit leur lieu de résidence. Ce phénomène peut donner lieu à plusieurs interprétations. Kokoreff<sup>11</sup> s'est ainsi penché sur l'occupation du site de la Défense à Paris par des jeunes de banlieue. Ses observations l'amènent à formuler l'hypothèse selon laquelle l'accès à ce type d'espaces procéderait d'une sociabilisation urbaine par la mobilité et le marquage des lieux qu'il implique. Il constate que le site fait intervenir des normes et des rôles autres que ceux en vigueur dans le champ familial, résidentiel ou scolaire de la vie sociale. La connaissance des lieux et des codes qui leurs sont associés offre aux jeunes une possibilité de maîtrise de l'environnement qui leur fait le plus souvent défaut dans les autres champs. Ce faisant, l'investissement délibéré de ces lieux d'ancrage leur permet de se réclamer d'une « culture du lieu » dont ils seraient les principaux dépositaires.

Il est assez fréquent de contraster ce type de lieux d'ancrage, assez impersonnels, avec des espaces communautaires plus « traditionnels », tels que le quartier ou le « village urbain ». La référence à de telles métaphores socio-spatiales conduit souvent à rejeter ces nouveaux espaces de socialisation, considérés comme des substituts défailants au caractère anémique des espaces de proximité résidentiels. A contre-pied de cette tendance, Joëlle Bordet<sup>12</sup> a mis en évidence à quel point le territoire exigu d'une cité française pouvait constituer un lieu d'ancrage oppressant et exclusif pour certains jeunes marginalisés. Ceux-ci vivent un mouvement d'inclusion, d'attraction centripète, au sein d'une micro société à laquelle ils appartiennent dès l'enfance et dont ils ne peuvent s'échapper faute d'une véritable accessibilité aux réseaux sociaux extérieurs à la cité. La lutte contre l'exclusion sociale de ces jeunes passerait, selon elle, par un soutien actif afin de soutenir leur sortie de la cité.

Ces observations nous amènent à penser que la spatialisation ne peut plus être simplement considérée comme « accidentelle » ou « déterminée par l'environnement physique ». Elle résulte, notamment, de choix individuels ou collectifs. Il s'agit là d'une dimension essentielle des nouvelles formes de spatialisation. D'autant que la latitude laissée à chacun quant à ces choix peut être fort variable et constituer, en tant que telle, un vecteur d'exclusion et d'insécurité. En effet, « il est pour l'homme essentiel, au plus profond, de se donner lui-même des limites, mais librement, c'est-à-dire de telle sorte qu'il puisse de nouveau supprimer ces limites et se placer en dehors d'elle »<sup>13</sup>.

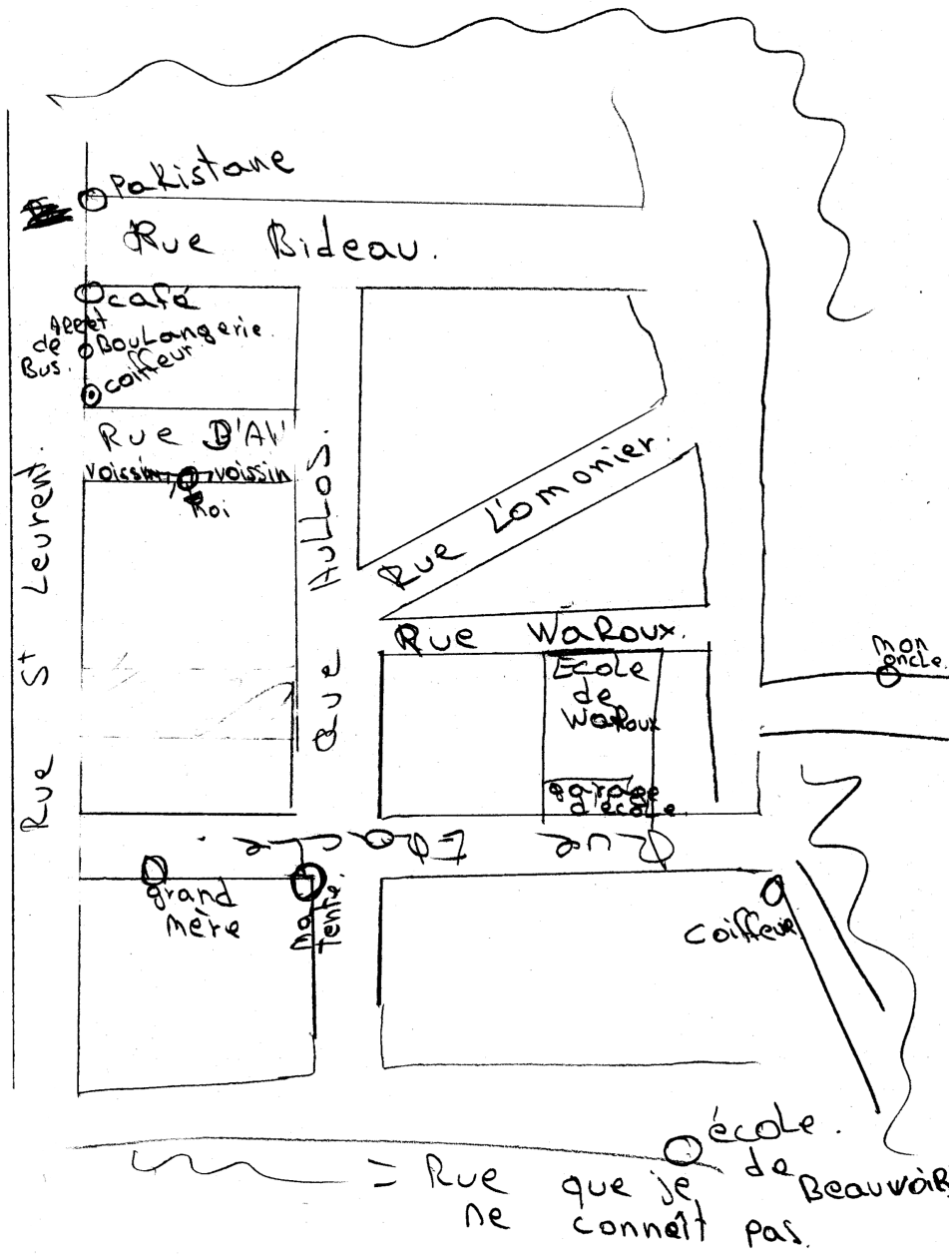
Cet intérêt pour l'espace subjectif, en tant que déterminant/déterminé des phénomènes d'exclusion et d'insécurité, nous a conduit à adopter la technique des cartes mentales en tant que support empirique dans l'analyse des rapports entretenus entre espace urbain, exclusion et insécurité. Dans la mesure où elle se centre sur la représentation cognitive de l'espace, la méthode des cartes mentales permet en effet de confronter connaissances, pratiques et stratégies individuelles afin de repérer d'éventuels clivages dans le rapport à l'espace, tant du point de vue de son accessibilité que de son appropriation éventuelle.

---

<sup>11</sup> KOKOREFF M., « Mobilités et polarisation des jeunes dans la ville », *L'urbain dans tous ses états - faire, vivre et dire la ville*, sous la direction de Nicole Haumont, L'Harmattan, Paris, 1998.

<sup>12</sup> BORDET J., *Les jeunes de la cité*, Presses universitaires de France, Paris, 1998.

<sup>13</sup> SIMMEL G., *op. cit.*



Légende : Carte mentale du quartier de Sainte-Marguerite

Jacques Teller 2004 23/11/09 15:25  
 Supprimé: Insérer carte 2 -

Nous avons appliqué cette méthode à trois types de public cible : des adolescents contactés par le biais des écoles, dans les quartiers de Statte (Huy), de Ste-Marguerite (Liège) et de Dampremy (Charleroi), des populations immigrées, en provenance d'Afrique, à Ste-Marguerite et enfin des femmes de 20 à 40 ans dans le quartier Cathédrale à Liège. La méthode mise en place se centrait sur les trois éléments suivants : la définition de l'ancrage de l'individu (endroits fréquentés, limites du quartier, repérage d'endroits connus sur la carte), la perception de l'image du quartier (réputation, éléments positifs et négatifs) et enfin le repérage spatial de zones jugées comme sécurisantes ou insécurisantes.

## **2.2. Quartiers forts et quartiers faibles**

La stabilité de l'image du quartier — c'est-à-dire le niveau de consensus qui peut exister autour de la définition de ses limites et de son contenu — semble très variable entre les différentes entités territoriales que nous avons observées.

Ainsi, les étudiants que nous avons rencontrés à Huy ne semblent que rarement partager une même définition des limites de leur quartier. Certaines divergences paraissent à ce point importantes que l'on peut se demander si ce n'est pas la notion de quartier elle-même qui fait ici l'objet d'un désaccord. Qui plus est, les étudiants se réfèrent très rarement au concept de quartier pour définir leur espace de vie. Ce constat est à rapprocher du fait que, pour la plupart des étudiants interrogés, l'espace vécu, que ce soit en terme de lieux de rencontre, ou de détente, semble fortement polarisé par le centre ville situé de l'autre côté du fleuve. Le périmètre du quartier perd de ce fait une partie de son sens : l'espace familial est ailleurs.

A l'inverse, on constate à Ste-Marguerite un réel consensus au sujet des limites du quartier que ce soit auprès des populations interrogées, installées depuis peu de temps, mais aussi auprès des témoins privilégiés rencontrés. Il était évidemment demandé au départ de délimiter le quartier, mais même pour les personnes qui fréquentent intensivement d'autres rues et le centre-ville, la délimitation du quartier reste évidente et proche de celle qui atteint le consensus.

Il existe ainsi une quasi unanimité sur la limite nord constituée par la voie rapide comprenant les rues Louis Fraigneux, de l'Académie. Cette tranchée autoroutière semble bien former une véritable frontière peu fréquentée et infranchissable, malgré les dispositifs piétons installés pour la franchir. Elle a réellement isolé le quartier du versant nord et des rues des Anglais, Fond St-Servais. On constate en outre qu'elle ne figure jamais dans les cartes mentales tracées de mémoire : cet axe ne forme pas seulement la limite du quartier, mais semble constituer aujourd'hui une entité urbaine à part entière, totalement isolée des espaces qu'elle borde. Il n'y a qu'au sud, sud-ouest, que la limite fluctue réellement entre les différents habitants. Elle s'arrête parfois à l'axe Ste-Marguerite - St-Séverin lui-même mais s'étend parfois sur tout le versant sud de la cuvette, allant jusqu'à inclure les rues St-Martin et St-Laurent qui, comme la clinique St-Joseph, forment un point de repère.

Peut-on expliquer cette forte imagibilité par le seul poids de l'image véhiculée de Ste Marguerite et sa réputation de quartier chaud ? La réalité du terrain montre qu'il existe bien des éléments visibles pouvant engendrer de l'insécurité, mais il nous apparaît intéressant de dépasser ce stade de la comparaison des quartiers sur le plan de leur seule réputation. En effet, au-delà de la représentation que peuvent en avoir ceux qui y vivent, qui le fréquentent, qui le connaissent ou simplement qui en ont entendu parler, le quartier est aussi un espace de vie dans lequel on élabore des stratégies, on peut circonscrire ses références, on rencontre des voisins, autres et semblables,

on se construit un lieu où on se sent chez soi... Dans ce contexte, le quartier se révèle être bien plus que le support à une image, enclavé ou ouvert, insécurisé ou non, relégué ou intégré au tissu urbain. Il peut aussi être utilisé par ceux qui le vivent comme une ressource sociale importante.

C'est ce que nous avons pu repérer grâce à une autre dimension de la comparaison de deux de nos quartiers, Statte et Sainte-Marguerite. Un certain nombre de points communs rassemblent ces deux entités. En effet, ce sont deux rues de type « canyon » qui les structurent chacune; les mouvements de population en leur sein sont nombreux, particulièrement dans les vingt dernières années; ces déplacements ont eu pour effet, d'une part, la paupérisation des habitations et du quartier en général et, d'autre part, l'affaiblissement de la fonction commerciale autrefois très florissante; la situation périurbaine fait de ces deux quartiers un axe d'entrée vers le centre-ville; la situation du logement, se dégradant parallèlement à l'évolution générale des deux zones, est similaire, se constituant de nombreux garnis, de logements vétustes et/ou insalubres pour isolés et pour familles défavorisées.

Des différences marquantes entre ces deux quartiers apparaissent malgré tout dès le premier coup d'œil. A Sainte-Marguerite, le développement de magasins de seconde main, de « commerce ethnique » et de boutiques de téléphonie a permis le maintien d'une certaine activité commerciale. Le quartier concentre un grand nombre d'associations assez bien coordonnées. Et la présence de nombreuses écoles vient encore renforcer l'animation de la rue centrale durant la journée. A l'inverse, la rue de Statte se caractérise par une disparition presque totale des commerces, une activité associative peu soutenue et sans coordination, et une fréquentation très faible des piétons dans la rue.

Ces deux quartiers de morphologie très semblable, ayant connu une évolution économique, sociale et démographique quasi similaire, proposent donc aujourd'hui deux images très différentes. Malgré la paupérisation qui les caractérise tous deux, l'un peut être qualifié sans hésiter de vivant et l'autre de désert. Ces distinctions se reportent manifestement sur le quotidien des personnes qui vivent la réalité de ces entités. Nous avons en effet très rapidement repéré dans nos entretiens des différences importantes liées au quartier. Notre population était sélectionnée à Statte et à Sainte-Marguerite selon les mêmes critères. Nous étions à la recherche d'isolés sans emploi. L'identité de situation n'était pas reproduite par une identité des discours.

La première différence entre nos sujets par rapport au quartier est que Sainte-Marguerite est identifiée comme un quartier « bon pour nous, ceux qui n'ont plus rien... » alors que Statte est apparaît comme un espace auquel on est indifférent. « Quand je me suis retrouvée sans plus rien, j'ai directement pensé à Sainte-Marguerite, parce que je le connaissais pour y avoir vécu quand j'étais petite. Je savais qu'ici, les gens ne me jugeraient pas... je savais qu'à Sainte-Marguerite je peux, si je veux, trouver des voisins qui m'aident si j'en ai besoin... » « Je suis arrivé ici par hasard parce que je venais des Ardennes et je ne connaissais rien à Liège. Mais aujourd'hui, je me suis installé ici, j'ai fait ma petite vie dans mon studio... je me promène beaucoup dans le quartier... je connais beaucoup de monde et beaucoup de monde me connaît... Sainte-Marguerite aujourd'hui, c'est vraiment chez moi... » Tandis que le discours des isolés de Statte ne propose aucune référence au quartier... si ce n'est pour en dire qu'il n'a pas été choisi et qu'il pourrait sans problèmes être quitté. « Moi, je suis arrivé parce qu'il y avait cet appartement pas trop cher et que, voilà... Mais si maintenant, je sais qu'il y a un appartement moins cher, j'y vais sans hésiter. » « Oh, vous savez, je vis ici, parce que j'ai trouvé ce studio et que je ne pose pas de question mais je serais ici ou ailleurs c'est du pareil au même pour moi. Je ne fais rien dans ce quartier. D'ailleurs, je ne me sens chez moi nulle part. »

Il importe de mettre en relation ces différences avec la variation du potentiel de rencontres d'un quartier à l'autre. Le rôle des associations, également, est loin d'être négligeable. Elles participent totalement à la mise en contact des habitants et des « usagers » de Sainte-Marguerite entre eux. Ces contacts bien plus denses permettent à une vie sociale de prendre place et donnent à ces individus isolés la possibilité de réaliser une insertion, mineure certes mais réelle, le long d'un ou des deux axes de l'intégration. Les jobs et les réseaux deviennent une réalité qu'une bonne part des isolés que nous avons observés à Sainte-Marguerite font assez facilement leur. C'est le cas d'un tel, qui est arrivé dans le quartier il y a trois ans, sans aucune ressource, sans travail, en rupture complète et douloureuse avec toutes ses relations antérieures, qu'elles soient familiales ou amicales, dans un état de santé mentale désastreux et qui aujourd'hui, sans que ces problèmes soient nécessairement tous résolus, peut se sentir à nouveau utile grâce aux services qu'il rend à gauche et à droite, « pour le plaisir de faire plaisir ». « J'ai beaucoup d'avantages à faire cela, car cela me donne la chance de sortir... je rencontre des gens et je fais des choses pour les rendre heureux. » Le quartier lui donne la possibilité de se construire un réseau, distant mais présent, et lui fournit par la même occasion des occasions de trouver des « petits jobs ».

Ces deux modalités mineures de l'intégration ne seraient pas possibles, ou en tout cas pas aussi bénéfiquement réalisées, si le contexte du quartier était différent et, par exemple, semblable à ce qu'on trouve à Statte. Cette comparaison permet au quartier d'apparaître sous un jour différent, dans la mesure où il peut, dans certaines conditions, constituer une véritable ressource d'intégration et de lutte contre l'exclusion. Les politiques de revitalisation ou de rénovation urbaine mises en place modifient les composantes de ces espaces notamment celles du logement (rénovation du bâti, augmentation des loyers, attraction d'une population plus riche). On constate déjà une pression foncière à Ste-Marguerite depuis la réalisation d'un semi-piétonnier. On peut donc penser que, à terme, le statut des habitants changera et que les populations marginalisées seront obligées de retrouver un espace équivalent ailleurs. Dans le contexte économique actuel, avec la crise de l'Etat-providence ne pouvant gérer les spéculations foncières, quelles solutions peut-on envisager ? Ne faut-il pas maintenir des quartiers « forts » pour ces populations ?

### **2.3. Limites et frontières – Perméabilité, asymétrie et appartenance**

Nous avons vu à Ste-Maguerite et à Huy que des frontières physiques marquées pouvaient se traduire par des limites assez nettes dans les représentations mentales de l'espace urbain. Le phénomène est particulièrement probant dans le cas de Ste-Marguerite puisque la coupure résulte à cet endroit d'une démarche tout à fait volontaire, datant des années 70 et en totale contradiction avec le tissu urbain existant. Seuls les anciens habitants du quartier, notamment les commerçants installés depuis longtemps, considèrent toujours que le quartier inclut au nord les versants de la Légia, à savoir les rues Naimette et Xhovémont.

Il ne s'agit pourtant pas d'une condition nécessaire. Nous voulons dire par là qu'un milieu urbain en apparence continu et assez homogène peut être également segmenté par des limites subjectives assez fortes. Ce n'était pas le cas dans le cadre de l'axe rue Neuve – rue de Statte à Huy, mais ce phénomène apparaît très clairement dans le cadre de la rue Cathédrale à Liège.

Au vu des enquêtes menées sur le terrain par B. Stevens<sup>14</sup> auprès de femmes habitant ou fréquentant la rue principale, il ressort en effet que cette entité territoriale est assez nettement

---

<sup>14</sup> STEVENS B., *Approche socio-spatiale du sentiment d'insécurité des femmes au sein du quartier Cathédrale*, Travail de fin d'étude dirigé par B. Bawin, Université de Liège, 1999.

divisée dans l'esprit des gens en deux sous-zones, délimitées par la rue de la Régence. Par un curieux atavisme, cet ancien bras de Meuse, comblé au cours de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, aurait toujours dans l'esprit des gens un rôle de limite subjective, et ce malgré la rigoureuse linéarité de la rue Cathédrale. Toutes les personnes interrogées considèrent que la place Cathédrale ainsi que l'entièreté de la rue Cathédrale devraient être incluses dans le périmètre du quartier. Cependant, lorsqu'il s'agit, non pas d'entourer le quartier sur une carte mais de le dessiner de mémoire sur une feuille vierge, on voit nettement apparaître deux sous-zones. La première englobe la place Cathédrale et une partie de la rue du même nom (jusqu'au carrefour qu'elle forme avec la rue de la Régence) et quelques rues adjacentes. La seconde comprend l'autre partie de la rue Cathédrale et se prolonge jusqu'au pont des Arches, au pied de la passerelle et à la place Saint Lambert.

Quand on leur demande d'entourer sur un plan le quartier considéré, elles entourent systématiquement un espace beaucoup plus étendu que ce qu'elles avaient dessiné préalablement sur une feuille vierge. Certaines montrent d'ailleurs un certain étonnement lorsqu'elles découvrent le plan comme si elles prenaient conscience que le quartier s'étend au delà de ce qu'elles avaient dessiné. Ainsi l'une d'entre elles se penchant sur le plan : « *ah, oui juste, j'ai pas dessiné ça moi, c'est vrai la rue Cathédrale continue, oui, oui, donc c'est tout ça le quartier Cathédrale. Enfin, si ça en fait partie, c'est pas vraiment pareil, c'est une autre partie du quartier si vous voulez...* ».

La différence entre zones dessinées de mémoire et entourées sur la carte ne peut dans ce cas précis s'expliquer par une difficulté de représentation graphique : la rue Cathédrale est quasiment rectiligne, et ses deux extrémités sont clairement marquées par ses deux débouchés, sur la place Cathédrale et sur la rue Léopold. De plus, la continuité et l'unité de l'espace ont encore été renforcées par les aménagement récents de la rue : adoption d'un même motif de pavage, même traitement de sol des piétonnier, éclairage public décoratif homogène. Le fait de l'interrompre en son milieu dénote manifestement une réelle rupture, à la hauteur de la rue de la Régence qui relie le quartier à la place République Française d'une part et au quartier d'Outremeuse d'autre part.

Lorsqu'on les interroge à ce sujet, les personnes interrogées distinguent assez bien ces deux sous-zones. Pour elles, passer d'un endroit à l'autre, c'est comme traverser une frontière : « *de toute manière là (montrant sur le plan la partie de la rue Cathédrale située dans Cathédrale nord) vous vous rendez compte que vous êtes ailleurs, une impression d'être en un autre lieu...* ». Il s'agit de deux milieux différents fréquentés par des personnes différentes. Si elles parlent de Cathédrale centre en termes de commerces, de touristes, de quartier vivant, de balades, le quartier Cathédrale nord est qualifié de louche, sale, glauque, moche, vide et sombre. Le fait que Cathédrale centre soit connoté beaucoup plus positivement que Cathédrale nord ressort clairement de ces deux extraits :

- « *moi, ça m'a toujours frappée, plus j'avance dans cette rue (parlant de la rue Cathédrale) et moins je me sens bien, moins je suis attirée, c'est bien simple, je n'ai pas de souvenir d'aller, enfin d'être allée jusqu'au bout. Je dirais même qu'il est plus conseillé de faire le tour par la place Saint Lambert...* »
- « *ici, vous pouvez aller vous balader. Faites un petit tour dans le quartier, vous verrez, il y a d'agréables boutiques, mais de l'autre côté, non, non, non. C'est pour ça que je vous dis, non, franchement non, je cherche mais non, ce n'est pas le même quartier. Je ne dis pas que*

*pour la commune et tout ça et c'est vrai, ça porte le même nom mais c'est, franchement c'est deux endroits différents... »*

Notons également que cette façon de connoter différemment les deux sous-quartiers semble s'accroître avec l'âge. Ainsi si les personnes plus âgées « *maudissent* » Cathédrale Nord, les personnes plus jeunes parlent seulement de l'éviter, de ne pas trop le fréquenter, de ne pas « *particulièrement l'apprécier* ».

Si les personnes rattachées, par leur travail ou leur logement, à Cathédrale centre ont une attitude qui peut presque s'apparenter à un rejet de l'autre espace, ce point de vue n'est pas partagé « depuis Cathédrale Nord ». Les personnes qui y résident ont certes conscience de l'existence de cette limite, mais ils se sentent beaucoup plus proches de Cathédrale centre que Cathédrale Nord ne se sent proche d'eux. S'ils reconnaissent une certaine séparation entre les deux sous-quartiers, ils expriment davantage l'idée (ou le souhait ?) de former un ensemble, un tout avec l'autre sous-quartier. Certaines personnes se montrent même assez revendicatives à ce sujet. C'est notamment le cas des commerçantes qui se sentent exclues du centre et qui ne l'acceptent pas : « *c'est comme les lumières pendant les fêtes, eh bien elles s'arrêtent au coin (parlant du carrefour formé par la rue de la Régence et la rue Cathédrale). Y a des luminaires partout mais nous, rien à foutre. C'est quand même pas normal, c'est pas normal que j'dis. Ça fait qu'on est de la même rue, parce que c'est la même rue, même quartier, même ville et tout mais nous rien. Enfin on a râlé et cette année on a eu quelques lampes... ».*

Il ne s'agit donc pas d'une limite symétrique : on exprime souvent l'envie de faire partie de Cathédrale centre, d'y être rattaché, d'élargir ce sous-quartier afin d'y être englobé. Y être englobé soi (c'est-à-dire le commerce, le lieu de travail, le studio voire même l'endroit que l'on fréquente) mais pas tous. Ainsi, on émet le souhait d'élargir les frontières de Cathédrale centre pour en faire partie mais on ne désire pas pour autant la disparition de toutes limites. Il reste toujours l'idée d'une opposition entre ceux qui en font partie et ceux qui n'ont pas à y être. Ainsi, toutes les personnes interrogées s'accordent pour dire que les ruelles latérales doivent être exclues du quartier (parlant des ruelles réservées à la prostitution) : « *là d'accord, ce n'est plus le centre, attention, c'est toujours le quartier Cathédrale, enfin je pense, mais c'est quand même différent* ».

Le découpage subjectif de l'entité territoriale manifeste donc ici une forme d'isolement symbolique de la part des habitants et commerçants de Cathédrale-centre, isolement justifié, implicitement ou explicitement, par le caractère « malsain » des activités qui se concentrent dans la deuxième moitié de rue. Malgré leurs réactions voire leurs protestations, les habitants de Cathédrale-Nord semblent entériner cet état de fait, ce qui n'est pas le cas des simples usagers du site, peu conscients des enjeux en présence et plus sensibles aux signes de continuité physique de l'environnement. Gardons-nous cependant des interprétations abusives ou trop rapides. Une lecture sociologique du phénomène ne peut nous faire oublier que la fracture entre ces deux espaces a sans doute été exacerbée par les récents travaux d'aménagement. Rappelons que ces travaux ont dû être échelonnés selon deux phases séparées de plusieurs années. L'image du quartier de Cathédrale-Nord a sans doute pâti de ce phénomène dans la mesure où il a été réaménagé plus récemment et que, durant l'intérim ainsi que pendant la deuxième phase de travaux, les différences entre Cathédrale-Nord et Cathédrale-Centre étaient réellement manifestes, ne fut-ce qu'au niveau de l'état de la voirie. Le clivage des cartes mentales résulterait alors d'un effet mémoire, et nul ne sait, à l'heure actuelle, les effets que pourraient avoir à plus long terme l'homogénéisation de l'espace public.



## 2.4. Lieux-activités

Nous avons vu que les adolescents rencontrés à Huy semblent assez indifférents à la notion de quartier. Plus précisément, ce concept ne leur est pas nécessaire pour définir leur espace de vie. Ce qui est par contre systématiquement mentionné par les étudiants lorsqu'ils parlent des endroits qu'ils fréquentent, ce sont des lieux privés, associés à une activité assez précise. Nous appellerons ces endroits des « lieux/activités », étant donné leur caractère fonctionnel : cafés, cinémas, salles de sport, magasins, boîtes de nuit, soirées. La plupart des étudiants déclarent également aller au domicile de leurs amis. La socialisation des jeunes, en dehors de la maison et de l'école, semble donc largement médiatisée par des lieux-activités, auxquels sont généralement associés un public précis, relayé par le style de l'espace, ces deux éléments forment « l'ambiance » du lieu.

En général, on se rend dans ces lieux avec des amis et on y est souvent exposé à un public plus ou moins déterminé. Dans ce sens, la ville, la rue pourraient être considérées comme des lieux-activités, si elles étaient aussi fortement associées à une activité précise. C'est le cas du carré à Liège, qui correspond en fait à deux lieux - activités qui ne se recoupent pas vraiment : commerce de jour et sorties la nuit. Ce n'est pas le cas de tous les centres villes, ou de toutes les rues, que l'on peut fréquenter sans motivation déterminée, ou avec des motivations très diverses, ce qui rend leur public plus aléatoire et leur instrumentalisation sociale moins immédiate.

La diversité des « ambiances » permet à certains jeunes de contrôler assez efficacement leur niveau d'exposition aux autres. Ainsi, une des deux étudiantes interrogée n'utilise que la notion de lieu - activité pour définir son espace de vie. Elle définit assez précisément la clientèle de chacun des quatre lieux-activités qu'elle fréquente. « [Je me rends] à l'Escalier : souvent les vendredis car beaucoup de St - Quirin et de Ste - Marie pour la bonne ambiance, fin de semaine ». Elle peut dénombrer et identifier tous les membres des trois autres lieux-activités qu'elle fréquente : la salle de gym (« quatre, cinq personnes »), le local scout (« bon groupe ») et le cours de guitare à Couthuin (« groupe de six personnes, dont deux pas cool du tout »). Sa vie sociale, hors école et maison, semble entièrement tenir dans ces quatre lieux activités, dont elle contrôle le public.

On observe de ce fait une attitude assez paradoxale vis-à-vis de la vie de quartier. D'un côté, certains élèves regrettent la mort de leur quartier, mais, d'un autre côté, ce sont ces mêmes élèves qui semblent le moins souffrir de cet état de choses. Leurs stratégies d'ancrage, qui reposent entre autre sur la mobilité et l'accessibilité du quartier, semblent les prémunir contre sa désaffection, qu'ils s'empressent de dénoncer. Ils sont de ce fait peu enclins à envisager d'éventuelles mesures concrètes pour y remédier et les questions posées à ce sujet restent pratiquement sans réponse. Dans cette perspective, il n'est pas impossible que la relative indifférence aux problèmes du quartier soit un privilège des plus inclus, assez libres de choisir les lieux d'ancrage qui leur conviennent, les plus démunis ne disposant pas d'une telle faculté d'adaptation.

Nous avons ainsi constaté de grandes différences entre les espaces de vie des étudiants de l'Athénée de Beauvoir à Liège. Bien que nous retrouvons les mêmes stratégies qu'à Huy chez la plupart des étudiants rencontrés, il reste que plusieurs étudiants voient leur espace de vie limité à un micro territoire. Il s'agit plus précisément de quatre étudiantes d'origine turque ou musulmane, habitant au centre du quartier et soit n'ayant pratiquement pas l'autorisation de sortir seules, soit arrivées depuis très peu de temps en Belgique (moins de trois mois pour une des étudiantes). Leur représentation du quartier se limite alors bien souvent à un croisement de rues, marqué par la

présence d'un commerce ou d'un night - shop, et qu'elles ne savent que très difficilement repérer sur une carte.

La maîtrise — ou plutôt l'absence de maîtrise de l'espace — apparaît dès lors comme un premier mode d'exclusion sociale. Quelles que soient les limites subjectives de leur quartier, le fait de disposer de lieux d'ancrage alternatifs, comme le centre ville ou les cinémas périphériques, apparaît pour les jeunes de Ste-Marguerite comme une stratégie leur permettant d'échapper, ne fut-ce que provisoirement et partiellement, à l'enclavement de leur quartier. Si les étudiants de Huy se rendaient majoritairement dans des lieux privés, comme les cafés, pour se rencontrer, nous avons constaté que les jeunes de Ste-Marguerite étaient davantage polarisés vers des espaces publics du centre ville. La place Cathédrale et les galeries Opéra sont pratiquement citées par tous les étudiants comme endroit fréquenté, quel que soit leur lieu de résidence. Plusieurs étudiants s'y rendent tous les jours, soit sur le temps de midi, soit après les cours. *« Je vais en ville, dans les galeries Opéra, après l'école et le mercredi après-midi, pratiquement tous les jours en fait, une demi-heure maximum. Tu y vas avec des gens et tu rencontres des gens de l'école. Tu retrouves tous les gens de l'école là-bas. (...) Quand il fait beau, on va plutôt place Cathédrale que dans les galeries Opéra. »*

Le contrôle et la sélection des lieux activités apparaît comme un deuxième vecteur de segmentation de l'espace. Pour les étudiants de Huy, chaque café de jeune a sa clientèle et son style. C'est à l'Escalier que se retrouvent les jeunes de St Quirin et de Ste Marie. Les autres cafés, c'est soit « baraki », « grunge » ou autre : *« Je vais à l'Escalier, un café sur la Grand'Place. C'est surtout parce que c'est le café le plus "potable" de la ville. »* Pour les jeunes du lycée technique de Beauvoir, le centre commercial Cora, situé sur les hauteurs de Liège et facilement accessible en bus à partir de Ste-Marguerite, semble être un point d'ancrage partagé par la plupart des étudiants que nous avons rencontrés *« Je vais au Cora, des fois pour aller me promener et des fois pour acheter »* Il est probable que, à l'image de ce qui se passe à St Quirin, d'autres étudiants préféreront eux fréquenter le centre ville. Une telle polarisation des espaces induit bien entendu une forme de segmentation spatiale.

Enfin, ces stratégies d'ancrage peuvent induire un appauvrissement de l'espace public au travers de mécanismes de sélection et de spécialisation : lorsque l'on ne retrouve plus dans un espace que des populations marginalisées parce que les inclus, très mobiles, ont choisi un autre lieu de référence, le caractère public de l'espace concerné se trouve de facto amoindri. C'est ce que nous appelons la privatisation passive de l'espace, par opposition à la privation active, qui s'opère au travers d'une réduction de la mobilité et de l'accessibilité. Le développement de tels phénomènes de privatisation passive a pris, aux États-Unis, une ampleur sans précédent. Ainsi, à Los Angeles, la prolifération d'espaces publics réalisés et contrôlés par le privé a permis une spécialisation des usages et des usagers. De ce fait, les rares espaces à caractère réellement public, accessibles à tous, gérés et entretenus par la ville, ne rassemblent plus que des populations défavorisées, sans que celles-ci aient jamais fait l'objet de mesures de mise à l'écart. Bien entendu, la situation de Los Angeles doit être considérée comme exceptionnelle. Néanmoins, dans un contexte de mobilité accrue, le potentiel d'inclusion des espaces publics est une caractéristique fragile dans la mesure où la ségrégation peut se réaliser au travers de telles micro décisions individuelles.

## **2.5. Cartographie subjective de l'insécurité**

L'éclatement du territoire peut naître d'un sentiment d'insécurité, voire d'un rejet global du quartier, qui se manifestent par des « mobilités respiratoires ». Ainsi, une étudiante interrogée

habite avec sa mère et sa sœur dans une maison avec jardin dans la rue Saint-Hilaire. Cette rue est coincée entre le quartier historique et une zone de déréliction (usines, chemin de fer, école provinciale). Elle n'aime pas son quartier : « odeur désagréable, beaucoup de bruit, pas assez de jeunes, pas assez d'animation etc. » Elle déclare spontanément ne pas s'y sentir en sécurité : « on se sent en insécurité, c'est pas assez éclairé » suivi de « il n'y a pas assez de verdure ». Le périmètre de son quartier se réduit quasiment à un morceau de rue et elle déclare n'y passer que quelques minutes par jour alors qu'elle passe le plus clair de son temps libre en dehors de chez elle. Son cheminement préférentiel est par contre gigantesque et balaye pratiquement tout le quartier historique de Huy. Ses amis sont situés loin de son quartier. Les trois endroits qu'elle fréquente le plus régulièrement sont situés sur l'autre rive et comprennent la place centrale.

On voit que, dans ce cas, le quartier est synonyme de nuisance et que la proximité est réduite à ses seuls inconvénients. On se rapproche alors de ce qu'A. Begag<sup>15</sup> a observé à Avignon, à savoir l'existence de « mobilités respiratoires », forme de contre-pied du couvre-feu volontaire décrit par les criminologues. « À l'inverse, l'insécurité peut provoquer des mobilités loin du quartier pour "respirer". Une situation analogique serait celle d'une secousse tellurique pendant laquelle les habitants sortent de leur maison en courant, pour se protéger et tenter de survivre. Deux jeunes filles, Malika et Soraya, essaient ainsi, quand elles le peuvent, de s'échapper de leur quartier pour fuir les "mauvaises fréquentations", comme si elles couraient un risque de contagion. » Nous avons constaté que ces mobilités respiratoires peuvent se développer vers le centre ville, vers des amis situés en dehors du quartier ou vers des espaces de détente.

Ceci nous amène à analyser la représentation subjective des zones considérées comme sécurisantes et/ou insécurisantes. Signalons d'emblée que cette représentation n'est pas toujours liée à l'espace. L'insécurité peut être totalement diffuse et davantage se concentrer sur des représentations sociales. Il ne faudrait pas pour autant négliger le rôle de l'espace en tant que le lieu où se cristallisent ces peurs. Dans cette perspective, on constate des divergences importantes au regard du consensus au sujet des zones perçues comme dangereuses ainsi qu'au niveau de leur étendue (au sens premier du terme).

Le quartier Cathédrale-Nord est quasi unanimement perçu comme assez dangereux, que ce soit par ses habitants, les commerçants qui y exercent une activité ou ses usagers. La cartographie des lieux jugés comme insécurisants laisse ressortir trois grands types d'attitudes. Même si leurs craintes sont moins vives, les femmes les plus jeunes reconnaissent l'existence de lieux peu sûrs. Elles identifient sur la carte des endroits très précis comme un parking, un coin de rue, un renfoncement dans les habitations. Les personnes plus âgées repèrent des lieux dangereux beaucoup plus étendus que les autres. Ce sont des rues entières ou des ensembles de bâtiments (voire même pour certaines l'entièreté de Cathédrale-Nord). Quant aux commerçants, même s'ils se sentent aussi concernés par l'insécurité que les personnes âgées, ils identifient des lieux précis avec difficulté. Leur sentiment d'insécurité est plus diffus géographiquement. Ils semblent davantage se focaliser sur des personnes que sur des lieux (toxicomanes, souteneurs etc.).

Bien que l'on n'y rencontre pas les mêmes phénomènes de toxicomanie et de prostitution, le quartier de Sainte-Marguerite est lui aussi perçu comme un quartier dangereux. Il semble exister une certaine unanimité à ce sujet auprès des personnes rencontrées : le quartier est considéré comme dangereux et insécurisant en raison des vols, des agressions, des bagarres, du trafic de

---

<sup>15</sup> BEGAG A., *Espace et Exclusion - Mobilité dans les quartiers périphériques d'Avignon*, L'Harmattan, Paris, 1995.

drogue, principalement la nuit. Les jeunes, les bandes de jeunes (parfois identifiées aux jeunes maghrébins) sont pointés du doigt : même s'ils ne sont pas agressifs, du moins physiquement, ils font peur, par leur regroupement sur la chaussée, par leurs attitudes provocantes qu'elles soient vestimentaires ou verbales. Lorsque les gens parlent de solutions pour lutter contre l'insécurité, ils citent une présence policière accrue principalement auprès de ces jeunes.

Il est cependant important de préciser, que si ces personnes interrogées décrivent le quartier comme un espace insécurisant, peu d'entre elles se sentent personnellement menacées. On observe tout de même que les femmes interrogées évitent l'axe Ste Marguerite St Séverin la nuit. Elles fréquentent ces rues la journée, mais elles s'y sentent insécurisées la nuit. L'une d'entre elles précise que si elle habitait un quartier plus sûr, elle sortirait plus souvent.

Le repérage sur la carte papier des lieux évités met en évidence différents types d'espaces.

- L'axe Ste-Marguerite - St-Séverin représenté dans son entièreté ou ponctuellement. Ces points correspondent en général à des cafés où ont été observées les bagarres. « *Dans le quartier, quand on passe devant les cafés, il y a des turcs, des drogués ou des gens qui sont saouls.* »
- Des lieux moins fréquentés, plus isolés pour les piétons : le haut de la rue des Meuniers coincée entre la voie rapide et l'école, ainsi que la gare de Fontainebleau : « *Le soir, la gare de Fontainebleau, dans ce coin là, ça fait peur. C'est sombre, il n'y a pas beaucoup de gens qui passent par là, c'est rare. Les lampes sont cassées, on écrit sur les murs* »
- Des lieux moins bien connus, qui peuvent coïncider avec des lieux isolés : « *Gare de Fontainebleau, à l'intérieur ... mais je n'ai jamais rien vu. Je ne sors pas sur le temps de midi. Moi je ne connais que la rue vers l'école Léon Mignon.* »
- Des rues perpendiculaires à l'axe où se concentrent des logements garnis, sans commerce et un peu à l'écart de la circulation.

On constate généralement une certaine ambiguïté par rapport à la problématique de l'insécurité. Le quartier est jugé insécurisant mais beaucoup ne s'y sentent pas personnellement insécurisés. On associe un fait divers (meurtre dans une maison) à de l'insécurité. Un jeune marocain identifie les rues qu'il évite à l'espace qu'il identifie également comme assez sûr dans le quartier de Sainte-Marguerite. Y-t-il confusion entre ce qu'il entend dire du quartier ou s'y sent-il réellement insécurisé. Peut-on expliquer ce fait au travers de l'image véhiculée du quartier ? La plupart des étudiants que nous avons interrogés sont en effet bien conscients de l'image négative associée au quartier. Ainsi, pour une des étudiantes, « *dès que l'on parle de Ste-Marguerite, c'est pour dire que c'est un quartier pourri, il y a des gens pas bien, il y a des dealers, des gens qui viennent pas d'ici, d'autres pays. C'est plutôt en soirée qu'on voit ces gens-là. Moi je ne les vois pas, je ne vois pas ce que les gens disent, mais c'est le quartier le plus mal de Liège* ». Cette même étudiante déclare pourtant ne pas aimer la rue Ste-Marguerite : « *C'est pas beau. Les maisons ne sont pas belles et le soir on n'est pas à l'aise.* » On relève manifestement une certaine confusion entre la réputation présumée négative du quartier et insécurité, ce qui vient encore confirmer l'idée d'une forte interaction entre ces trois termes que sont l'espace subjectif des individus, l'exclusion et le sentiment d'insécurité.

### 3. Conclusions

Quelles sont les relations entre exclusion sociale, insécurité et espace urbain ? Existe-t-il des configurations urbaines particulièrement insécurisantes ? Comment peut-on définir l'enclavement d'un quartier ? Quelle est l'importance de la fréquentation d'un site sur sa représentation... ?

Au vu de la complexité croissante de phénomènes tels que l'exclusion sociale ou l'insécurité, nous avons considéré qu'il était souhaitable de jeter un regard critique tant sur les sources que sur les méthodes habituellement utilisées pour étudier ces matières, et ce, en préalable à toute investigation de terrain. Ceci nous a amenés à proposer d'aborder l'espace sous un autre angle que celui de la relation classique entre les groupes d'individus et leur lieu de résidence, telle qu'elle a été formulée par les méthodes de ségrégation spatiale résidentielle, et qui ne correspond plus vraiment au caractère dynamique du fait urbain actuel : développement spectaculaire de la mobilité, hiérarchisation des nœuds urbains, privatisation croissante de l'espace public.

Les approches existantes, dites objectives, ignorent, en effet, la relation entre les individus et l'espace proprement dit. Nous avons dès lors préféré parler de proximité, de limites et de distance subjectives, telles qu'elles s'expriment dans les représentations mentales des habitants et des usagers de l'espace urbain par l'intermédiaire de l'outil « carte mentale ». L'objectif n'est évidemment pas de faire ressortir les caractéristiques inaliénables des lieux (histoire locale, insertion dans les réseaux urbains, présence d'un tissu social actif...) en vue d'une généralisation périlleuse, voire abusive, des résultats, mais plutôt d'appréhender comment ces particularités peuvent intervenir dans les situations d'exclusion ou d'insécurité des individus. Ainsi l'application de l'outil « carte mentale » dans deux quartiers apparemment similaires (par les données statistiques : revenu, taux de chômage, part d'étrangers...) de Sainte-Marguerite à Liège et de Statte à Huy ont montré que leurs particularités respectives influaient sur le processus d'intégration des habitants. On peut, en effet, considérer que, si Sainte-Marguerite figure pour les acteurs politiques parmi les quartiers défavorisés, il apporte pour les populations dites marginalisées des éléments favorisant leur intégration sociale. Ce constat n'est pas négligeable et doit être pris en considération lors de l'élaboration des politiques de lutte contre l'exclusion sociale à mener dans ces lieux.

Ces résultats nous amènent à exprimer, en guise de conclusion, que « la carte mentale » constitue bien un outil méthodologique intéressant dans l'analyse des relations entre espace et exclusion sociale. Sa transposition, dans des lieux très différenciés, devrait permettre de dégager les principales options stratégiques d'une éventuelle intervention publique, en terme d'opportunités et de problèmes à rencontrer.

#### **4. Bibliographie**

ATKINSON T., (1998), *Pauvreté et exclusion*, Conseil d'Analyse Economique, La documentation Française, Paris, 139p.

BAILLY ANTOINE S. (sous la direction de), (1997), *Terres d'exclusions Terres d'Espérances*, Economica, Paris, 119p.

BARATA SALGUEIRO T., (1995), « La pauvreté urbaine dans la région de Lisbonne, » *Espace, Populations, Sociétés*, n°3, pp341-348

- BEGAG A., (1995), *Espace et Exclusion - Mobilité dans les quartiers périphériques d'Avignon*, L'Harmattan, Paris.
- BORDET J., (1998), *Les jeunes de la cité*, PUF, Paris.
- BRUN J., (1995), "Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine", *La Ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, Paris, pp 21-57.
- CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M. (1970), "Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement", *Revue Française de sociologie*, vol. XI, pp. 3-33.
- CLERC D., (1993), "la fabrique des exclus", *Temps des exclusions, manière de voir n°20*, le Monde diplomatique, Paris.
- DUBET F., LAPEYRONNIE D., (1992), *Les quartiers d'exil*, Seuil, coll. L'épreuve des faits, Paris.
- FELONNEAU M.-L. (1994), "Les étudiants et leur territoires - La cartographie cognitive comme instrument de mesure de l'appropriation spatiale", *Revue Française de Sociologie*, vol. 35, pp. 533-559.
- FRANKLIN N. (1992), Spatial Representations for Described Environments, *Geoforum*, vol. 23, no. 2, pp. 165-174.
- GENESTIER Ph., (1998), « Le vocable ville : métonymie, antiphrase, euphémisme », *L'Urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, l'Harmattan, Habitat et sociétés, Paris, pp.289-306.
- GOLLEDGE R G. (1992), Place Recognition and Wayfinding : Making Sense of Space, *Geoforum*, vol. 23, no. 2, pp. 199-214.
- HOLYOAK K.J., MAH W.A. (1982), Cognitive reference points in judgements of symbolic magnitude, *Cognitive psychology*, 14, 328-352.
- INSEE, (1997), « Mesurer la pauvreté aujourd'hui » *Economie et Statistique 8/9/10*, pp308-310, Paris
- KNOX P. (1995), *Urban Social Geography an introduction*, 3e édition,
- KOKOREFF M., (1998), "Mobilités et polarisation des jeunes dans la ville", *L'Urbain dans tous ses états - faire, vivre et dire la ville*, sous la direction de Nicole Haumont, L'Harmattan, Paris.
- LYNCH K., (1960), *The image of the city*, MIT press, Cambridge.
- MARPSAT M., (1994), « Statistique et pauvreté : quelques éléments de réflexion », *A la découverte des pauvretés et exclusions. Regards croisés*, *Geoforum 93*, Paris, pp43-46.
- MISTIAEN P., MEERT H. et KESTELOOT Ch., (1995), *Polarisation socio-spatiale et stratégies de survie dans deux quartiers bruxellois*, espaces, Populations, Sociétés, 3, pp 277-290.
- NASAR J.L., FISHER B. (1992), Fear of crime in Relation to three Exterior Site Features : Prospect, Refuge and Escape, *Environment and Behavior*, vol 24, pp. 35-65.
- PAILHOUS J., (1970), *La représentation de l'espace urbain - L'exemple du chauffeur de taxi*, PUF, Collection du travail humain, Paris.
- PINCON-CHARLOT M., PRETECEILLE E., RENDU P., (1986), *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*, Anthropos, Paris.

- RACINE J.B., (1993), *La ville entre Dieu et les Hommes*, Anthropos, Paris, 314p.
- REMY J., VOYE L., (1981), *Ville, ordre et violence*, Espace et Liberté, PUF, Paris, 238p.
- RONCAYOLO M., (1990), *la ville et ses territoires*, folio-essais, Gallimard, Paris.
- SCHOONBRODT R. (1987), *Essai sur la destruction des villes et des campagnes*, Architecture + Recherche/P. Mardaga, Liège, 187p.
- SECHET R., (1996), *Espaces et pauvretés. La géographie interrogée*, l'Harmattan, Paris, 213p.
- SIMMEL G., (1988), "Pont et Porte", in *La Tragédie de la Culture*, Rivage poche / Petite bibliothèque, Paris, 1988.
- SSTC (1998), "*De la précarité économique à l'insécurité en milieu urbain*", Rapport de recherche intermédiaire, Université de Liège.
- STECK B. (1998), "L'exclusion ou le repli du territoire progressif", *l'Information géographique*, n°2, Paris, Sedes, pp 66-71.
- STEVENS A., COUPE P. (1978), Distortions in judged spatial relations, *Cognitive psychology*, 13, 422-437.
- STEVENS B., (1999), *Approche socio-spatiale du sentiment d'insécurité des femmes au sein du quartier Cathédrale*, Mémoire de licence en sociologie dirigé par B. Bawin-Legros, Université de Liège.
- TVERSKY B. (1992), Distortions in Cognitive Maps, *Geoforum*, vol. 23, no. 2, pp. 131-138.
- VIEILLARD BARON H., (1994), "Des banlieues aux ethnies. Géographie à voir, histoire à suivre...", *Les Annales de la recherche urbaine*, n°64, pp 96-102, p98
- VIEILLARD-BARON H. (1997), *Les banlieues*, Flammarion, Coll Dominos, Paris, 126p.
- WILSON J.Q., KELLING G. (1982), Broken windows, *Atlantic Monthly*, vol. 211 pp. 29-38.
- WILSON W., (?), *The Truly Disadvantage : the inner City, The Underclass and Public Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 254p.